

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)

8, rue du Général Leclerc

BP 30041

28231 EPERNON cedex

Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****2020-140****SEANCE DU 10 JUILLET 2020**

FB/LN/CJ n° 2020/03

Objet de la délibération :**OBJET**PRAIRIALES
INSTAURATION DE
NOUVEAUX TARIFS
POUR LA SAISON 2020-2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice

29

Présents

23

Pouvoirs

6

Votants

29

Date de la convocation :
3/07/2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELHOMME François.

Etaient présents :

BELHOMME François, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, PONÇON Anne, BONNET Dominique, JOSEPH Jean, BEULÉ Simone, DAVID Guy, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, ROUZET Sylvie, ROYNEL Eric, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, SAUTEUR Emmanuel, COMBEAU Cécile, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, ESTAMPE Bruno, HAMARD Roland, MARCHAND Isabelle, CHARRIER Hélène.

Excusés :BONVIN Béatrice, Pouvoir à D. DURAND
MARCHAND Jean-Paul, Pouvoir D. BONNET
EVENO Patricia, Pouvoir à T. AMELOT
DOKOUROFF Sonia, Pouvoir à C. HABEGGER
CLAIREMBAULT Claire, Pouvoir à C. COMBEAU
PICHARD Fabrice, Pouvoir à B. ESTAMPE

Secrétaire de séance : E. ROYNEL

**VU** le tableau des tarifs N-1 valables jusqu'au 31/08/2020,
CONSIDERANT l'avis de la Commission Culture en date du 10 juin 2020,

Monsieur le Maire propose dans le cadre de la tarification 2020/2021 du Centre culturel des Prairiales d'instaurer de nouveaux tarifs,

Sur l'exposé présenté et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

DECIDE D'INSTAURER les nouveaux tarifs suivants :**TARIFS SPECTACLES/CINEMA****TARIFS A +**

- Plein tarif
- Tarif réduit : -20% pour les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, Seniors(+65 ans), CMI (carte mobilité inclusion), accompagnateur groupe d'enfants et groupes d'enfants et d'adultes en situation de handicap, groupe de 10 personnes sur réservation),
- Tarif Abonné : -30% (minimum 3 spectacles de la saison en catégories A et B),
- Pass Famille Adulte : -40% sur place Adulte et Tarif enfant - 2 places pour la même représentation 1 adulte et 1 enfant moins de 18 ans au minimum sur spectacles repérés par logo,
- Tarif Jeune de 19 à 25 ans : -50%
- Tarif Enfant jusqu' à 18 ans : -75%

CONFERENCES

- Plein tarif
- Carnet de saison (7 séances)

DIT que conformément aux textes susvisés, les nouveaux tarifs seront fixés par décision du Maire dont il sera rendu compte au Conseil municipal.

Fait et Délibéré à Epernon, le 10 JUILLET 2020

Le Maire,



F. BELHOMME

